



Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 23 septembre 2026 – 9h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Frank COCAIGN - Maël SAILLOUR - Thierry GAUDEC - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Michèle QUEAU - Éric LE BOUR - Éric MIOSSÉC - Marc SIMON - Stéphane CLOAREC - Gilles GOMBERT - Jacques EDERN - Jacques PONTU lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENT EXCUSÉ : Gildas BERNARD

Date de la convocation :

17 septembre 2026

Date d'affichage :

17 septembre 2026

Membres du Bureau :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Présidence de séance :

Stéphane CLOAREC

Secrétaire de séance :

Marc SIMON

Fonctionnement France Services

Numéro d'ordre

BUR-2026-09-N37

Nomenclature

4.1

Rapporteur

Michèle QUEAU

Michèle QUEAU, Vice-Présidente, indique que les espaces France Services de Saint-Pol-de-Léon et de Cléder assurent actuellement une ouverture au public de 35 heures par semaine, au-delà des exigences du label national. Afin de maintenir la qualité du service rendu et de renforcer la coordination de l'équipe face à la complexification des situations accompagnées, les membres du Pôle proposent aux membres du Bureau d'instaurer un temps de travail collectif hebdomadaire de deux heures chaque mercredi matin.

En conséquence, une fermeture sera instaurée à partir de 8h30 pour les accueils France Services de Saint-Pol-de-Léon (jusqu'à 10h30) et de Cléder (jusqu'à 11h00). L'accueil physique et téléphonique des services communautaires et partenaires concernés ne seront pas assurés sur ce créneau.

Après avoir pris connaissance de l'avis favorable de la Réunion de pôle « Solidarités » du 10 septembre 2026 ;

Après avoir entendu le Rapporteur ;

DÉLIBÉRATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'entériner la nouvelle organisation de travail de France Services.

Présents	13
Pouvoirs	0
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Le Président

Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance

Marc SIMON